

**DEPARTEMENT DU CALVADOS**  
**COMMUNE DE PÉRIERS-SUR-LE-DAN**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL**

Réglementant la circulation  
Rue de PLUMETOT (RD222)  
sur le territoire de la commune de Périers-sur-le-Dan

Le Maire de la commune de Périers sur le Dan,

**Vu** la loi 82.213 du 2 mars 1982, modifiée par la loi 82.623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les articles R44, R225 et R227 du Code de la Route,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 novembre 1967,

**Vu** les arrêtés subséquents portant sur la modification ou la révision des parties 1 à 8 du livre I de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 février 1988,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité lors du déroulement des travaux de création d'une allée piétonne drainante rue de Plumetot, par l'Ets T.P.P. EURL VOITURIER de Douvres la Délivrande.

**A R R Ê T É**

**Article 1** : Pendant la durée des travaux du lundi 9 mai 2016 au vendredi 20 mai 2016 – rue de PLUMETOT (RD 222) - du carrefour RD222/RD220 au panneau du village :

- La circulation sera alternée par la mise en place de feux tricolores.

**Article 2** : Les dispositions visées à l'article précédent seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.

**Article 3** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la Direction de la Société titulaire des travaux
- Gendarmerie de Ouistreham  
chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

*Pour information :*

- Le Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados
- Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Conseil Général Agence routière
- Caen la Mer
- Bus vert du Calvados

Fait à Périers sur le Dan, le 29 AVRIL 2016

Le Maire,



Raymond PICARD

